

Lundi 22 novembre 2010
20h15 - Genève

Café Gavroche 4 bd James Fazy



Suisse, Europe: l'extrême droite nationaliste croît

Conférence avec Jean-Yves Camus

Chercheur associé de l'IRIS, (Institut de relations internationales et stratégiques), il l'un des meilleurs spécialistes de l'extrême-droite. Il publie dans *Le Monde diplomatique* ou *Charlie Hebdo* et *Rue89*. Il a dirigé et collaboré à plusieurs ouvrages collectifs dans le cadre du Centre européen de recherche et d'action sur le racisme et l'antisémitisme. • *Extrémismes en France : faut-il en avoir peur ?* • *Le Front National* • *Front National. Eine Gefahr für die französische Demokratie?* • *Les extrémismes en Europe* • *Les droites nationales et radicales en France* (avec René Monzat)...

Au cours des deux législatures précédentes, les questions de l'immigration et de l'asile, présentées comme sources de problèmes et cause d'insécurité, ont été amenées au cœur de la vie publique. Proclamée par l'UDC la croyance en l'existence d'une délinquance ethnique a gagné la classe politique.

Tous les pays européens connaissent aujourd'hui la croissance de partis d'extrême-droite. Les principaux gouvernements assument des politiques xénophobes. Partout, les droits au travail, à la santé, à la formation sont remis en question avec les régimes de retraite et la condition des salariés!

La régression sociale affaiblit les Etats et démoralise la société. Partout, des mythes nationalistes et raciaux sont présentés comme exutoires.

Plus que jamais nous avons besoin d'une action citoyenne forte qui revendique le respect des droits humains universels, qui lutte sans concession pour des droits égaux à la justice, au travail, au logement, dans l'espace public et face à l'administration.

Siège de l'ONU et dépositaire des Conventions de Genève, notre Genève multiculturelle ne sera pas l'otage de la fièvre identitaire.

Confrontée à une poussée raciste sans précédent depuis les années 1930 la jeunesse et la société donnent aujourd'hui naissance à une nouvelle génération antiraciste.

Pour la défense des victimes de toutes les formes du racisme et le triomphe de l'égalité ACOR SOS Racisme entend jouer pleinement son rôle.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire d'ACOR SOS Racisme

Lundi 22 novembre 2010, Genève, 19h Assemblée statutaire

Ordre du jour Statutaire

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 mars 2008; Rapport du Comité : rappel de la mission d'ACOR SOS Racisme; Rapport des activités menées de 2008 à l'automne 2010; Présentation des comptes, rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes; Engagements pour 2011; Election du Comité et des vérificateurs des comptes; Propositions individuelles et divers.

2 FOIS NON à une justice spéciale pour les «étrangers»!



National

Quatre raisons de voter 2 fois non le 28 novembre

1. Etrangers criminels – criminels étrangers

25 ans de propagande contre les prétendus abus dans le droit d'asile, 10 ans de mises en scène policières de la prétendue dangerosité des réfugiés noirs trafiquants de drogue, 8 ans d'UDC dénonçant la supposée délinquance ethnique ont laissé des traces profondes.

L'UDC et le Conseil fédéral rivalisent dans la course aux suffrages. La droite suisse s'est unie contre le «crime étranger», projet qui pue les années sombres d'Hitler et de Mussolini. La société est à un carrefour, l'UDC et le conseil fédéral la conduisent dans une impasse.

2. Le droit

Le droit pénal punit des délits, moins graves, et des crimes. La justice doit être impartiale. Seuls des individus sont condamnés ou innocentés, ni des familles, ni des communautés. Un droit spécial contre les étrangers est un droit raciste.

3. Le délit, le crime

Le droit prévoit deux catégories d'infraction. Les délits qui sont jugés par une cour correctionnelle – abus de toutes sortes, vols - et les crimes, devant une cour d'assises. Les seconds – viols, meurtres, assassinats - sont plus graves que les premiers. L'UDC et le Conseil fédéral semblent ignorer cette distinction s'il s'agit d'étrangers. Veulent-ils justifier la double peine? Etablir deux échelles de peine, l'une pour les Suisses et l'autre pour les... autres instituerait une justice raciste.

4. «L'Überfremdung», un concept raciste

Certains disent: cela n'a rien à voir avec le racisme. Faux. Le racisme n'est pas seulement l'oppression de peuples «étrangers». La défense des «siens», victimes des abus et des crimes des «autres» est raciste elle aussi. Le démocrate-chrétien Arnold Koller, après avoir fermé la Suisse aux *ressortissants des pays qui n'ont pas les idées européennes (au sens large)* justifiait le 9 juillet 1994 les mesures de contrainte en expliquant que *le sentiment d'insécurité de notre société, de notre population serait dû à l'enchevêtrement culturel de cultures différentes qu'aurait produit la migration internationale*. Ses prédécesseurs des années 1930 parlaient d'enjuivement..

ACOR SOS Racisme

4 novembre, 20h à Uni Mail (MS 150) Conférence: Etrangers = criminels? Avec Nicole Wichmann et Salvatore Palidda

6 novembre, journée d'action 14h30 Place Neuve Manifestation festive, **16 h à 18h**, animation et discours à la Poste du **Mont-Blanc**

22 novembre, 20h15 Conférence avec Jean-Yves Camus, spécialiste reconnu de l'extrême-droite